

# *Réunion 16 Juillet 2018*

## *Conseils de quartier*

# Ordre du Jour

## 1- Présentation du contexte

- Changements organisationnels au sein des services municipaux
- Constats lors de l'arrivée de la nouvelle référente Participation Citoyenne
- Objectif : Solde des dossiers en suspens d'ici Octobre 2018

## 2- Perspectives de travail

- Consultation citoyenne et mobilisation autour de nouvelles actions
- Présentation de la nouvelle Application « Bourgoin Jallieu » pour les signalements du quotidien
- Information sur le projet Cœur de Ville
- Re-définition des rôles et réorganisation potentielle

# *Changements organisationnels au sein des services municipaux*

Départ en retraite de Mm MARTINELLI au 1<sup>er</sup> septembre 2018

Prise en charge des conseils de quartier par Mme Cécile DE ARTOLA sur le poste « coordonnateur de la Participation Citoyenne » en parallèle du suivi de la consultation citoyenne.

Intégration du service Participation citoyenne au sein du Pôle Action Territoriale géré par Mme Isabelle FANJAT

# *Constats diagnostics sur le fonctionnement des conseils de quartier*

## Constats lors de l'arrivée de Mme De Artola :

- Des dossiers en attente de réponse depuis longtemps
- Des rôles à clarifier
- Des actions citoyennes et des beaux projets en constructions isolés et non partagés avec les autres quartiers
- Manque d'une vue d'ensemble des projets portés par la municipalité

# *Consultation citoyenne et mobilisation autour de nouvelles actions*

## Prochaines échéances

- 4 octobre 2018
- Novembre 2018

## Modalités d'implications des conseils de quartier

- Intégration des ateliers multi thématiques dédiés aux habitants ?
- Création d'atelier spécifique autour de la thématique participation citoyenne ?

## De nouvelles actions citoyennes inter CQ:

- Projet de bacs à composte porté par le CQ centre-ville

***Présentation de la nouvelle Application  
« Bourgoin Jallieu » pour les  
signalements***

# Interface



# PRESENTATION DU DISPOSITIF ACTION CŒUR DE VILLE

# LE DISPOSITIF ACTION CŒUR DE VILLE

Un plan en faveur des villes moyennes de rayonnement régional qui ont un rôle de centralité dans leur bassin de vie.

222 villes entrant dans le dispositif.

Apporter une réponse globale aux difficultés rencontrées pour redonner attractivité et dynamisme aux **cœurs de Ville**.

**Un projet porté par la Ville de Bourgoin-Jallieu et son intercommunalité la CAPI.**

5 Md€ mobilisés sur cinq ans, dont 1 Md€ de la Caisse des dépôts en fonds propres, 700 M€ en prêts, 1,5 Md€ d'Action Logement et 1,2 Md€ de l'Anah.

Autres partenaires associés : Région, Département, CCI, CMA...

# LE DISPOSITIF ACTION CŒUR DE VILLE

## 5 axes de travail obligatoires à investir :

- **Habitat** : Réhabiliter et restructurer l'habitat en centre-ville
- **Economie** : Favoriser un développement économique et commercial équilibré et créer de l'emploi
- **Mobilité** : Développer l'accessibilité, la mobilité, les connexions et les usages numériques
- **Cadre de vie** : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- **Services publics** : Fournir l'accès aux équipements et services publics, à l'offre éducative, culturelle et sportive

# UN DISPOSITIF EN 3 ETAPES

## Phase 1 : Préparation de la convention

Identification des acteurs/partenaires et préfiguration de la gouvernance de projet  
Lancement du recrutement du chef de projet  
Signature de la convention-cadre avant le **30 septembre 2018**

## Phase 2 : Initialisation

Réalisation d'un diagnostic transversal et définition de la stratégie d'intervention partagée avec les partenaires  
Elaboration d'un programme d'opérations décliné en actions à mettre en œuvre  
**18 mois maximum soit jusqu'au 30 mars 2020**

## Phase 3 : Déploiement

Mise en œuvre des actions  
Fin des engagements financiers des partenaires au 31/12/2022 et poursuite des actions jusqu'en 2025

# *Analyse des rôles de chacun*

# Analyse des rôles de chacun

Le rôle des CQ sur Bourgoin Jallieu / le rôle des élus ou services municipaux

Expliquer les  
projets /  
enjeux aux  
habitants

Porteurs de  
projets dans le  
quartier et  
développement  
action citoyenne  
Pouvoir d'agir des  
habitants

Représentation des  
habitants d'un quartier et  
de leurs usages Evaluation  
des projets et des usages

Lien services  
opérationnels  
CQ Elus

Choix  
d'opportunité et  
priorisation des  
chantiers à  
conduire

Proposition de  
solutions de  
résolution

Maîtrise  
d'ouvrage des  
travaux Ville /  
CAPI

Identification des  
problèmes du quartier  
Relais de la parole  
habitante

# *Le rôle du coordonnateur de la Participation citoyenne :*

- Suivi de la consultation citoyenne et notamment lien entre les projets qui sortiront de cette consultation et les conseils de quartier
- Pédagogie : soutien aux services opérationnels de la ville pour expliquer aux habitants les grands projets
- Accompagnement au montage projet
- Facilitateur des échanges entre services municipaux et habitants
- Information Orientation des habitants
- Suivi des dossiers en cours

***Un nouvel entretien vous sera  
proposé en septembre afin de  
vous présenter les modalités de  
notre nouveau  
fonctionnement.***

***Vous avez la parole!***